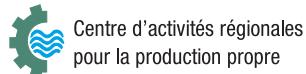


Mediterraneum

Clean
Propre
Limpio



N° 158

Études de cas relatives à la prévention de la pollution

Amélioration de la productivité et de la performance environnementale dans le secteur de l'impression

Entreprise	Gràfiques Ortells, S.L.
Secteur industriel	Imprimerie CITI Rév. 4 n° 1811 (Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique)
Considérations sur l'environnement	Gràfiques Ortells, depuis ses débuts, a toujours été concernée par l'impact de ses activités sur l'environnement. Consciente de l'influence que ses installations pourraient avoir sur l'environnement, l'entreprise s'engage à développer ses activités en tenant compte de la protection et du respect de l'environnement, dans le cadre d'une amélioration constante. Un des principaux aspects de la politique environnementale de l'entreprise est le développement et l'amélioration des activités actuelles en insistant particulièrement sur la minimisation des déchets solides ainsi que sur la réduction des émissions de gaz et de bruit, dans une logique de prévention de la pollution et d'économie d'énergie et des ressources naturelles.
Antécédents	Fondée par Humbert Ortells en 1945, l'entreprise est actuellement spécialisée dans l'impression offset, avec une forte tradition familiale qui a débuté dans le quartier de Gràcia à Barcelone. L'entreprise est connue pour la qualité élevée de ses produits et services et pour l'utilisation d'outils de gestion du procédé de production adaptés afin de minimiser l'impact de ses activités sur l'environnement. En 2007, Gràfiques Ortells a décidé de confirmer son engagement envers la protection de l'environnement en implantant un système de gestion de l'environnement basé sur les normes ISO 14001:2004 et EMAS. En 2009, l'entreprise est allée plus loin dans son engagement à respecter et protéger l'environnement, en implantant la norme FSC.
Résumé de l'action	Gràfiques Ortells a mis en place des modifications importantes au niveau de son fonctionnement, ce qui a représenté un investissement conséquent avec des bénéfices remarquables pour l'environnement. En 2002, l'entreprise a intégré la technologie computer-to-plate (CTP) qui a permis d'obtenir des bénéfices environnementaux : <ul style="list-style-type: none">• Élimination ou réduction significative de la consommation de films et de produits chimiques associés au processus de production et réduction du flux de déchets.• Élimination ou réduction significative de l'utilisation de produits chimiques associés au traitement des plaques.• Réduction significative des erreurs de traitement des plaques, entraînant une réduction de la quantité de déchets générés. En 2006, compte tenu du besoin d'adapter le système de production à la réalité du marché, un investissement important a été réalisé en remplaçant la Roland 704 par une nouvelle Roland 705*LV. Ce changement a permis de passer de quatre à cinq couleurs et d'utiliser un vernis sur la ligne, ce qui a permis à l'entreprise d'éviter la sous-traitance de certaines activités. De plus, le nouvel équipement est plus respectueux de l'environnement, ce qui a permis d'obtenir les améliorations suivantes :

- Réduction des solvants dans le flux de déchets d'encre étant donné que le procédé de nettoyage de la nouvelle machine demande moins de solvant.
- Réduction du gaspillage de papier grâce au contrôle de l'encre à distance, qui permet également d'économiser de l'énergie puisque le niveau optimal d'encre est atteint avec moins de démarques de la machine.
- Réduction de la quantité de produits chimiques utilisés car le système de dosage du nouvel équipement est plus précis. Le flux de déchets chimiques a également été réduit.
- Utilisation d'un vernis acrylique écologique sans huile minérale qui peut être nettoyé à l'eau. Cette technologie a remplacé le pelliculage plastique nécessaire auparavant pour certaines applications dans la mesure où il générait des déchets non recyclables (traités à l'extérieur).

Photos



Bilan

INVESTISSEMENT

Coût du nouvel équipement

1,5 M €

ÉCONOMIES

Aspect	2007	2008	2009	Modifica-tion
Consommation d'électricité (kWh)	170 906	157 985	117 801	-31,07 %
Consommation d'eau (m³)	276	233	179	-35,15 %
Déchets de papier (kg)	46 110	47 770	35 985	-21,96 %
Déchets de solvants (kg)	—	535,2	180	-66,37 %
Déchets d'huiles (kg)	400	—	162	-59,5 %

Les données fournies sont des valeurs absolues qui ne tiennent pas compte des changements au niveau de la production. Cependant, en 2008/2009, la production a chuté de 15 %, un pourcentage de réduction plus élevé est observé pour tous les aspects.

AMORTISSEMENT DE L'INVESTISSEMENT

Plusieurs facteurs entrent en compte dans le calcul du temps nécessaire pour amortir l'investissement dans le nouvel équipement : économies sur la consommation et la gestion des déchets (comme le montre le tableau), économies sur la finition, qui devait être sous-traitée (30-40 %), et amélioration globale du processus de production. En tenant compte de tous ces facteurs, l'amortissement de l'investissement a été calculé entre 7 et 10 ans.

Conclusions

L'investissement dans un nouvel équipement a radicalement amélioré la productivité de l'entreprise et a permis d'atteindre une performance environnementale beaucoup plus élevée. Cette étude démontre que, dans la plupart des cas, une bonne gestion de l'environnement peut être réalisée non seulement sans imposer de nouveaux coûts à l'entreprise mais surtout en apportant des bénéfices économiques.

REMARQUE : Cette étude de cas a pour seul objet d'illustrer un exemple de prévention de la pollution et ne doit pas être considérée comme une recommandation générale.

 Centre d'activités régionales pour la production propre

Dr. Roux, 80
08017 Barcelone (Espagne)
Tél. (+34) 93 553 87 90
Fax. (+34) 93 553 87 95
Courriel : cleanpro@cprac.org
<http://www.cprac.org>